

# BULLETIN D'INSCRIPTION - STAGE ENFANCE ET MUSIQUE

Merci de remplir précisément cette fiche, ces renseignements nous permettront de préparer chaque stage dans les meilleures conditions.

## ADRESSEZ VOTRE BULLETIN AU :

### Centre de formation Enfance et Musique

17, rue Etienne Marcel

93500 PANTIN

formation@enfance musique.asso.fr (Bulletin à télécharger sur [www.enfancemusique.asso.fr](http://www.enfancemusique.asso.fr))

## INTITULÉ DU STAGE :

Dates : .....

## NOM DU STAGIAIRE :

Prénom : .....

Fonction actuelle : .....

## ADRESSE PERSONNELLE :

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail (Merci d'écrire en majuscules) : .....

Formation initiale : .....

Cochez cette case si vous acceptez que vos coordonnées soient transmises à d'autres participants pour un éventuel covoiturage.

## LIEU DE TRAVAIL :

Nom : .....

Précisez (crèche collective, familiale ou parentale, PMI, service hospitalier, centre de rééducation, IME, CLSH, etc.) : .....

Adresse : .....

Service : ..... Téléphone : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail (Merci d'écrire en majuscules) : .....

## ORGANISME EMPLOYEUR :

Nom : .....

Précisez (association, collectivité territoriale, organisme privé, etc.) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail (Merci d'écrire en majuscules) : .....

## VOTRE FORMATION EST PRISE EN CHARGE (cochez la case appropriée) :

- par votre organisme employeur
- par votre organisme gestionnaire de fonds de formation.  
lequel? (Unifformation, Unifaf, Afdas, Agefos, ANFH, etc) : .....
- à titre individuel
- autres (Précisez si DDTE, Pôle emploi, OGDPC, etc. ) : .....

Convocation et plan d'accès à adresser à : adresse personnelle  ou adresse professionnelle

# FINANCER UN STAGE DU CATALOGUE ENFANCE ET MUSIQUE

## AUCUN PROBLÈME EN 2016...

**Les stages et certifications Enfance et Musique peuvent être financés par l'ensemble des dispositifs de financement : CPF - Plan de formation - Période de professionnalisation.**

## N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

### 1 • Suivre un stage simplement « comme avant la réforme »

Il doit être financé par le plan de formation de votre établissement réalisé en concertation avec votre employeur.

### 2 • Suivre un stage en utilisant votre CPF (Compte Personnel Formation)

Pas de problème pour vous et pour tous les professionnels de tous les secteurs d'activité car Enfance et Musique a créé 2 certifications qui peuvent être associées à tous ses stages et qui sont inscrites sur la LNI (Liste Nationale Interprofessionnelle).



## POUR VOUS GUIDER DANS VOS DÉMARCHES...

**Rendez-vous sur notre site [www.enfancemusique.asso.fr](http://www.enfancemusique.asso.fr) pour :**

- savoir utiliser votre compte CPF pour suivre un des stages proposés par Enfance et Musique ;
- avoir des informations pour vous inscrire sur votre compte CPF et transférer vos heures DIF sur ce compte ;
- consulter le détail de nos certifications ;
- comprendre ce qu'est un OPCA.

# LES DEUX CERTIFICATIONS PROPOSÉES PAR ENFANCE ET MUSIQUE

**L'ensemble des stages Enfance et Musique peut-être associé aux certifications suivantes :**

 **Certificat de capacité à intégrer l'éveil culturel et artistique des enfants dans sa pratique professionnelle**

**Code 162604 sur le site du CPF**

**Quelles compétences constituent la certification ?**

- 1 • Être capable de repérer les outils culturels ou artistiques appropriés.
- 2 • Savoir utiliser ces outils en fonction des publics et des situations dans la discipline artistique choisie.
- 3 • Capacité à pratiquer dans un lieu de vie collective.

 **Certificat de capacité à la conception et à la mise en œuvre d'un atelier d'éveil culturel et artistique pour enfants**

**Code 162613 sur le site du CPF**

**Quelles compétences constituent la certification ?**

- 1 • Être capable de concevoir un atelier d'éveil culturel et artistique.
- 2 • Être capable de gérer l'organisation de l'atelier.
- 3 • Conduire l'atelier avec une pédagogie adaptée et l'ajuster aux différentes situations.
- 4 • Être capable de trouver des ressources pour une pratique d'éveil artistique de qualité.



## MÉMO PRATIQUE

### **Quels sont les dispositifs de financement ?**

• **Le CPF** (Compte Personnel de Formation)

Tous les stages d'Enfance et Musique, associés à une de ses deux certifications, peuvent être financés par le CPF car ces certifications sont inscrites sur la Liste Nationale Interprofessionnelle (LNI).

• **Le Plan de formation**

Tous les stages d'Enfance et Musique peuvent être financés sans condition par le plan de formation.

• **La Période de professionnalisation**

Tous les stages d'Enfance et Musique, associés à une de ses deux certifications, peuvent être financés dans le cadre de la période de professionnalisation.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CENTRE DE FORMATION

### Enfance et Musique - Éveil Culturel et Petite Enfance

17, rue Etienne Marcel

93500 PANTIN

Tél : 01 48 10 30 05 - Fax : 09 70 06 79 74

Courrier électronique : [formation@enfancemusique.asso.fr](mailto:formation@enfancemusique.asso.fr)

Association loi 1901, non assujettie à la TVA - Numéro Siret : 324 322 577 000 36

Organisme de Formation déclaré sous le n° : 11 93 00 484 93

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### • Pour un renseignement, contacter le secrétariat de la formation :

Tél. : 01 48 10 30 05

Courrier électronique : [formation@enfancemusique.asso.fr](mailto:formation@enfancemusique.asso.fr)

### • Pour une étude ou l'élaboration d'un projet :

Annie Avenel, responsable du centre de formation

[annie.avenel@enfancemusique.asso.fr](mailto:annie.avenel@enfancemusique.asso.fr)

### • Pour réserver :

Nous adresser le bulletin d'inscription (page ci-contre) par courrier, mail ou fax. Une convention de formation en double exemplaire vous sera renvoyée à réception de ce bulletin.

### • Pour confirmer :

- pour les prises en charge au titre de la formation continue : nous retourner un exemplaire de la convention signée qui assure votre inscription ;

- pour les prises en charge à titre individuel : nous retourner un exemplaire de la convention signée, accompagné de 200€ d'arrhes.

### • Lieu de la formation :

- Pantin (Métro Hoche), ou Paris

- Grenoble

- Angers

### • Durée : 5 jours (excepté mention particulière)

### • Nombre de participants : de 8 à 14 selon les stages

### • Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 16h

(sauf mention particulière sur les convocations de stage)

## POUR INFO

Les contenus des stages détaillés dans ce catalogue peuvent être adaptés et personnalisés par le formateur, selon les attentes du groupe. En cas de nombreux désistements, ce qui est exceptionnel, le centre de formation peut être amené à reporter ou à annuler un stage.

**ENFANCE ET MUSIQUE SUR INTERNET :** [www.enfancemusique.asso.fr](http://www.enfancemusique.asso.fr)